

Bonjour,

je suis un utilisateur quotidien du parc, à vélo, à pied, pratiquant les sports de rame au bassin, amoureux de la vue, des couchers de soleil si différents et toujours incroyables sur le bassin. Mais je ne comprends toujours pas la place prédominante de la voiture dans ce lieu magnifique. le casino possède un parking a la Cité du Havre qui est toujours vide, malgré plusieurs navettes qui font l'aller-retour. un dimanche midi normal: 3 navettes en attente. Il y a aussi 2 bus STM qui font l'aller-retour pour le casino. au milieu du pont de la Concorde on a généralement 2 voitures de police pour faire la circulation, sur ce carrefour absurde: 4 voies depuis et vers Montréal, une jonction vers le chemin Mc Donald utilisé comme voie de contournement, et l'entrée du casino.

Beaucoup d'automobilistes utilisent le parc pour contourner le trafic. Il est très rare que les voitures s'arrêtent pour laisser passer les piétons au passage aménagé temporairement sur le chemin Mc Donald (malgré les panneaux). Le stop à l'entrée du pont du Cosmos n'est que rarement fait par les automobilistes. Et très peu d'automobilistes respectent la limite de 30kmh. Ces comportements sont anormaux et inadmissibles dans un parc.

Lors d'événements au bassin olympique, les parkings sont remplis très rapidement et débordent. Il serait plus intelligent d'avoir des parkings extérieurs (au parc) et des systèmes de navettes. D'ailleurs le bassin est le parent pauvre de la STM au parc: on doit marcher 1,5km depuis le métro pour se rendre, hiver comme été, sur le chemin du chenal Lemoyne souvent mal déneigé l'hiver, jusqu'au quartier des athlètes et au bassin.

La plupart des utilisateurs des parkings au bassin par exemple on un permis annuel. Les autres parkings sont accessibles facilement par navette de la Ronde ou le métro + autobus. Les nombreux parkings sur les îles n'ont pas leur place, arrivent souvent à saturation. Pourquoi ne pas mettre en place un permis d'entrée sur le pont Jacques Cartier et le pont de la Concorde? les abonnés annuels auraient un accès inclus dans leur abonnement de stationnement, les autres auraient un tarif journalier (par zone?) de 20 ou 30\$ pour dissuader d'utiliser le parc comme zone de contournement. Le casino ne serait pas lésé car il y a le parking de la cité du Havre. Moins de voitures, c'est plus de sécurité pour les piétons et cyclistes, les vrais usagers d'un parc.

Enfin, les bollards indiquant que la rue est aux voitures et les cyclistes, piétons, rollers sont restreints dans la zone étroite sur le côté sont absurdes. La vitesse est limitée a 30kmh et la plupart des cyclistes roulent entre 20 et 30kmh, donc ont leur place dans la rue. Les zones "multi-usage" sont larges comme 3 personnes marchant de front, mais devraient contenir roller, vélos et piétons? c'est terriblement dangereux si on prend le cas de poussettes, enfants, familles, etc.

On devrait limiter les zones sur le côté de la voie aux piétons uniquement et favoriser une conduite prudente des automobilistes permettant l'utilisation de la route par les rollers et cyclistes. Après tout, on est dans un parc.

Dans un dernier point, malgré les demandes répétées des usagers du bassin olympique et du quartier des athlètes, jamais la STM n'a tenu à mettre en place une navette depuis la station de métro. Pourtant la 777 est régulièrement vide (et pour faire la promotion des jeux d'argent). Je pense qu'on devrait favoriser la pratique du sport, et dédier un des 2 bus 777 au bassin/quartier des athlètes. Ce serait plus juste et efficace.

Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez un avis ouvert sur l'accessibilité par chacun au parc (y compris les automobilistes) et surtout sur la jouissance par chacun du parc, dans son entièreté.

Merci

Erwan Miry